

Création d'un Groupe d'Entraide Mutuelle AUTISME en Loire Atlantique	
En 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un groupe d'entraide mutuelle (GEM) pour les personnes autistes du 44 grâce à la subvention obtenue auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en décembre 2020.
Qu'est-ce qu'un GEM ?	<ul style="list-style-type: none"> - Un GEM est un dispositif de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale - Ce dispositif prend la forme d'une association qui offre à ses adhérents un espace pour se soutenir mutuellement dans les difficultés rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle, et citoyenne. - Un GEM n'est pas un lieu de soin.
Quelles valeurs souhaitons-nous porter ?	<ul style="list-style-type: none"> - Le respect de la personne dans toutes ses spécificités - La reconnaissance de l'égale dignité de chacun - La solidarité comme outil de lutte contre l'exclusion et l'isolement - Le respect de la libre adhésion - Le respect de la liberté d'expression - Le respect de la démocratie - Le respect de la laïcité
Notre GEM	<ul style="list-style-type: none"> - Les adhérents bénéficieront d'un local dédié et de l'accompagnement d'un animateur
Quels sont nos partenaires ?	<ul style="list-style-type: none"> - Autisme 44 (association marraine) - Sésame Autisme (association gestionnaire)
Comment nous contacter ?	<ul style="list-style-type: none"> - gemautisme44@gmail.com

Pour en savoir plus sur les GEM
Cahiers pédagogiques de la CNSA sur les GEM: https://www.cnsa.fr/documentation/cahierpedagogique_gem2019.pdf
Arrêté officiel du 27 juin 2019 fixant le cahier des charges des GEM: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038792936

Une rencontre d'information sera organisée lors du premier semestre de 2021.

Si vous êtes intéressés, si vous voulez des informations ou si vous souhaitez d'ores-et-déjà participer à ce projet, contactez-nous par e-mail:

gemautisme44@gmail.com